

ENGAGEMENTS COMMUNAUTAIRES

pour une justice sociale

JOURNÉE INTERNATIONALE DU TRAVAIL SOCIAL

MERCREDI & JEUDI
17-18 MARS 2021

CENTRE DE CONFERENCE DE VAREMBÉ

LE
CONCEPT
NOTE

La promotion de sociétés pacifiques et inclusives (Objectif n°16) fait partie intégrante du Programme de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030.

Les communautés de diverses formes, tailles et localisations jouent un rôle crucial dans les transformations sociales, économiques et politiques pouvant mener à des sociétés plus pacifiques et inclusives. Les professionnel·les du travail social soutiennent les individus, les familles et les communautés, en particulier les groupes vulnérables ou discriminés, dans leurs défis quotidiens, comme l'accès à divers services et programmes, par des actions de plaidoyers auprès des politiques et pour leur demander de rendre des comptes. Les professionnel·les du social portent la mise en œuvre de la politique sociale, mais sont également des vecteurs de changement dans un monde qui cherche des chemins menant à un avenir écologiquement et socialement durable. La pandémie de Covid-19 a montré que leur action auprès des groupes vulnérables et les services essentiels qui ont été fournis à ces derniers sont indispensables en temps de crise.

Le travail social est un pilier permettant de renforcer la justice sociale dans les sociétés du monde entier. La justice sociale est un concept complexe, lié aux questions de (re)distribution des privilèges et des ressources collectives ou publiques, sur la base de valeurs morales et d'idéaux politiques tels que la liberté d'expression par exemple, et selon des cadres normatifs. Malgré des expressions variables d'une culture à l'autre et au fil du temps, le principe de l'égalité des droits et des chances et celui de l'équité des conditions de vie sont universels (DESA ONU, 2006).

Les communautés sont confrontées à des défis croissants générés par les retombées d'une économie mondiale en déroute, et à des politiques qui ne peuvent ou ne veulent pas mettre en place des institutions inclusives, des réglementations efficaces et des politiques du changement. Elles voient également leurs moyens de subsistance fragilisés par des catastrophes environnementales et par des conflits qui les déchirent. Les inégalités

de pouvoir au sein de la société civile, et entre cette dernière et les entreprises et les États s'accroissent ; la toute-puissance des entreprises semblant s'étendre à tous les domaines de l'activité humaine.

Dans ce contexte, la pandémie de Covid-19 a dévoilé les faiblesses de notre système mondial : des systèmes de santé sous-financés, le manque de protection sociale et de préparation, et des fractures de plus en plus profondes en termes de coopération et de solidarité internationales. Par conséquent, les plus vulnérables dans nos sociétés – personnes actives dans le secteur informel ; migrantes, réfugiées et personnes sans statut légal ; populations malades et vulnérables sans accès à la santé ; familles occupant illégalement des terres ou sans logement ; enfants coupés de l'éducation et des cantines scolaires ; femmes et enfants confinées dans des conditions domestiques dangereuses ; petits et micro-entrepreneurs ; personnes licenciées – luttent non seulement pour leur sécurité, mais aussi pour couvrir leurs besoins fondamentaux. Dans le monde entier, les communautés relèvent ces défis, revendiquant le droit à participer aux décisions les concernant, et exigeant d'obtenir les soins et les services auxquels elles ont droit. L'implication du travail social en faveur d'un engagement actif et varié de ces communautés est au cœur des réflexions menées lors de la journée internationale du travail social 2021.

Surmonter la crise actuelle nécessite des politiques innovantes, des modes de gouvernance participatifs et un débat collectif sur la manière de construire un (futur) système durable, inclusif et équitable. Ancrés au sein des communautés, les professionnel·les et professionnels du travail social facilitent les processus de délibération et de participation, tout en faisant le lien entre les communautés et les politiques, dans une perspective de durabilité. Ils et elles jouent ainsi un rôle de médiation et d'agent de changement, en s'inspirant des leçons tirées des mobilisations locales et en transmettant à d'autres communautés ces expériences et actions.

C'est dans cet esprit que nous célébrerons la journée internationale du travail social les 17 et 18 mars 2021 à Genève avec une série de conférences et d'ateliers, ainsi qu'une table ronde sur les réponses du travail social à la crise Covid 19. Les objectifs de la journée sont les suivants : donner un aperçu des luttes des communautés de diverses régions du monde ; attirer l'attention sur la pertinence et les impacts de l'action communautaire et du soutien du travail social dans le monde entier pour renforcer la justice sociale, la démocratie et les pratiques durables ; partager des approches innovantes pour améliorer les méthodologies du travail social ; et finalement discuter des leçons apprises dans le contexte de la pandémie pour la profession du travail social.

L'agenda mondial pour le travail social et le développement social

Depuis 2012, les organisations internationales de travail social, l'Association internationale des écoles en travail social (AIETS), la Fédération internationale des travailleurs sociaux (FITS) et le Conseil international de bien-être social (CIAS) ont élaboré une politique conjointe à travers l'Agenda mondial pour le travail social et le développement social. Cet agenda fournit une base pour une action collective visant à identifier les questions sociales centrales pour la profession, les institutions nationales et internationales ainsi que pour la société civile. En tant que déclaration commune, l'Agenda mondial renforce l'engagement du travail social pour promouvoir l'égalité socio-économique, le respect de la dignité humaine, la durabilité environnementale et communautaire.

Célébrée dans le monde depuis 1983 à l'ONU-New York et depuis 2012 à Genève, la Journée internationale du travail social a pour mission de souligner les réalisations du travail social, de rendre visible l'importance des services sociaux dans le futur des sociétés humaines, et de défendre la justice sociale et les droits humains.

La Journée internationale du travail social à l'ONU est née de l'initiative de l'Association internationale des écoles en travail social (AIETS) et de la Fédération internationale des travailleurs sociaux (FITS) qui ont un statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC). Depuis 2012, elle est organisée à Genève avec la collaboration de la Haute Ecole en Travail social de Genève (HETS GE) à laquelle s'est jointe depuis 2017, l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD) et depuis 2018 la Haute Ecole en Travail social de Fribourg.

Depuis sa naissance, la Journée internationale poursuit les objectifs suivants:

Renforcer la coopération, le partenariat, les contacts existants – ou en établir de nouveaux – avec les organisations des Nations Unies et des ONG internationales;

Diffuser des connaissances sur le travail social, ses valeurs, ses principes et ses méthodes (pratiques et théoriques) auprès des organisations des Nations Unies et d'ONG internationales;

Mettre en lumière les actions, les politiques et les réalisations en matière de travail social dans la poursuite d'objectifs communs ;

Diffuser les connaissances sur les activités, buts, programmes et campagnes des Nations Unies auprès des travailleurs sociaux, des organisations de travail social et des écoles.

Définition internationale du travail social

Le travail social est une pratique professionnelle et une discipline. Il promeut le changement et le développement social, la cohésion sociale, les capacités d'action et l'émancipation individuelle. Les principes de justice sociale, de droit de la personne, de responsabilité sociale collective et de respect des diversités sont au cœur du travail social. Etayé par les théories des sciences sociales et humaines et par les connaissances autochtones, le travail social encourage les personnes et les structures à relever les défis sociaux et à améliorer le bien-être de tous et toutes.

Adoptée par la FITS et l'AIETS en 2014, la définition internationale du travail social est utilisée par de nombreuses organisations de travail social nationales et internationales.

